



*Cullettivu
di Corsica
contr'à u razzisimu*

Ajaccio, lundi 2 avril 2007.

Communiqué de presse

Prière d'insérer

Soutien à El Houcine Mallah

Avant la comparution de M. M. El Houcine Mallah devant la Chambre correctionnelle de la Cour d Appel de Bastia le 4 avril 2006, le Collectif Antiraciste de Corse Avà Basta renouvelle son soutien à la campagne initiée par la Ligue des Droits de l'Homme contre le fait de considérer l'hébergement d'un membre de sa famille comme un délit.

Nous rappelons qu'une attestation de domicile, qui est la plupart du temps une attestation d'hébergement, est obligatoire pour régulariser un titre de séjour. D'où contradiction, car des centaines de dossiers ont abouti sous cette forme.

Pour Avà Basta,
La Présidente,

Noëlle Vincensini.

PS : Possibilité d'obtenir par mail (l.mege@club-internet.fr & a.basta1@club-internet.fr) ce CP.

Ajaccio (siège social) : BP 3 – Quartier Ste Lucie, 1 rue Ste Lucie, 20 181 Ajaccio
Tel : (33) 04 95 51 18 02 – Fax : (33) 04 95 51 29 69 – Courriel : a.basta1@club-internet.fr
Bastia : 10 rue Notre Dame de Lourdes, 20200 Bastia.
Tel : (33) 04 95 31 82 53 - Fax : (33) 04 95 34 37 96